



NOS FORMATIONS

PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES

Enseignement supérieur

BTS en alternance :

MCO : Management Commercial Opérationnel

NDRC : Négociation Digitalisation de la Relation Client

SAM : Support à l'Action Managériale

BTS en initial :

Banque

MCO : Management Commercial Opérationnel

Bachelors :

Assurance Banque

Responsable des Affaires

Filière Baccalauréat technologique

STMG Management et Gestion

Filière Baccalauréat professionnel

AGOrA (Gestion administration)

Métiers du Commerce et de la Vente

Filière CAP

CAP Equipiers polyvalent du commerce

3 ème Prépa-Métiers

Résultats examens 2025

88%

Enseignement
supérieur

87%

Lycée
professionnel

89%

Lycée
Technologique

VOTRE

TAXE D'APPRENTISSAGE

Créons pour l'avenir

2026

I Apportez votre soutien

Les recettes de la taxe d'apprentissage représentent une ressource essentielle pour le Campus en nous permettant d'investir dans le matériel nécessaire à la formation de nos apprenants, de renouveler nos équipements pédagogiques ou encore de contribuer à nos projets immobiliers.

Par le biais de votre taxe d'apprentissage, vous devenez un partenaire privilégié du Campus Marie France et soutenez une formation en phase avec les attentes des jeunes et les besoins des entreprises.



I Grâce à vous !

- Investissement en équipement informatique
- Acquisition et renouvellement de la licence Office pour tous les élèves et les enseignants
- Stage des premières Baccalauréat Professionnel en Irlande (Erasmus)
- Acquisition de mobilier scolaire





La campagne **taxe d'apprentissage 2026** démarre avec la phase de calcul du solde de la taxe d'apprentissage et de la déclaration de la masse salariale année N-1 de la DSN sur Net-entreprises, jusque fin avril.

Dès le 26 mai, connectez vous sur la plateforme Soltéa (codes d'accès à demander sur Net.entreprises)



Chaque entreprise a la liberté de choisir et de désigner le bénéficiaire du versement de la taxe d'apprentissage.

Pour nous soutenir, connectez-vous sur la plateforme de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) SOLTÉA Connexion à l'espace privé | SOLTÉA, plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage (education.gouv.fr) avec vos codes Net Entreprises et choisissez notre établissement - LYCEE MARIE France (code UAI : 0830116A)



Responsable de la Taxe d'Apprentissage
Mme Rozenn MANNA

economat@lmf83.fr
04 94 41 91 33

OGEC Lycée Marie France
20 rue Danton
83000 Toulon

www.lyceemariefrance.fr